

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 20 27 90

Fax : +32 (0) 71 30 48 79

Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

KINÉSITHÉRAPIE DU SYSTÈME LOCOMOTEUR 4			
Code	PAKN2B77KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement présentera les bases théoriques de la mécanothérapie ainsi que différents montages dans son application pratique.

L'intervenant de l'AA est:

KSL 4: M. Pestiaux

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**

4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE14, l'étudiant doit être capable, seul :

1. de comprendre et d'utiliser les bases théorique de la mécanothérapie afin d'élaborer un traitement de mécanothérapie

1. de réaliser des montages de mécanothérapie, simples ou complexes, adaptés au patient et à sa pathologie

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B77KINA Kinésithérapie du système locomoteur 4

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B77KINA Kinésithérapie du système locomoteur 4

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la $\frac{1}{2}$ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Kinésithérapie du système locomoteur 4			
Code	16_PAKN2B77KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours théorique de mécanothérapie vise à intégrer les cours de mécanique et de biomécanique dans la compréhension et la conception de montage simple et complexe à visée thérapeutique. Il élabore les bases nécessaires à une pratique clinique, principalement à visée articulaire et musculaire.

Le cours pratique de mécanothérapie demande à l'étudiant de mobiliser ses connaissances théoriques acquises pour réaliser des montages de mécanothérapie adapté à des situations cliniques précises. Il est aussi l'occasion de développer une vision en 3 dimensions de l'application des forces mécaniques sur le patient.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le but de l'activité d'apprentissage est de permettre à l'étudiant de réaliser et d'expérimenter des montages de mécanothérapie. L'étudiant sera amené à réfléchir sur les situations cliniques et les pathologies qu'il rencontrera en stage et en pratique professionnelle.

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement « KSL4 » (code PAKN2B77KIN).

Elle vise plus spécifiquement les compétences:

1.6 : Exercer son raisonnement scientifique

4.4 : Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

6.3 : Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Ainsi que les Acquis d'Apprentissage suivants :

Au terme de l'A.A., l'étudiant comprendra et sera capable d'utiliser les bases théorique de la mécanothérapie afin d'élaborer un traitement de mécanothérapie

Au terme de l'A.A., l'étudiant doit être capable, de réaliser des montages simples ou complexes adaptés au patient et à sa pathologie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cours magistraux de théorie de la mécanothérapie

- Introduction
 - Bases de la mécanothérapie
 - Généralités

- Eléments de physiologie neuromusculaire
- Physique mécanique: application à la mécanothérapie
- Bilan articulaire
- Bilan musculaire
- Mécanothérapie appliquée
 - Principes généraux en rééducation articulaire et musculaire par la mécanothérapie
 - Synthèse et conclusion
- Mise en situation clinique et présentation de cas cliniques
- Exercices nombreux et variés d'élaboration de montages de poulithérapie
- Visualisation et explication des contraintes et facilitations du montage sur le cobaye

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques magistraux, illustrés par des situations cliniques simples, et faisant l'objets d'exercices de conception de montage à partir d'une vision théorique.

Réalisation de montage de mécanothérapie à orientation clinique :

- Suspension, stabilisation
- mobilisation auto-passive
- Renforcement musculaire analytique concentrique
- Renforcement musculaire analytique excentrique
- Renforcement fonctionnel et traction

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours théorique est basé sur des exemples de pathologies courantes et sur des ouvrages de références consultables à la bibliothèque de la HELHA.

Les cours pratiques font l'objets d'une répétition des gestes techniques sur différents cobayes. Ce dispositif incite l'étudiant à prendre conscience des singularités et de l'adaptation nécessaire à chaque patient.

De plus, des démonstrations sont réalisées lorsque la situation le nécessite, et une séance de révision est planifiée avant l'examen.

Ouvrages de référence

B. GRUMLER: Suspensionthérapie et poulithérapie, Guide pratique - Editions Sauramps médical.
 C. LARUELLE et C. CHARLES, Mécanothérapie pratique, Précis pratique de rééducation - Editions Frison-Roche.
 J. Dumoulin, G. de Bisschop, B. Petit, L. Clauses, Précis de Mécanothérapie - Editions Maloine.

Supports

Les cours théoriques sont dispensés à l'aide d'un support informatique (Power Point) mis à la disposition des étudiants.

Les cours pratiques sont basés sur une liste non exhaustive de montage courant de mécanothérapie

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée de la théorie et de la pratique lors d'un examen oral comprenant : la réalisation d'un montage de mécanothérapie et des questions théoriques

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).